



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

sommaire

Urbanisme et travaux	2
Cérémonie du 11 novembre	3
Sur le chemin de l'école	6
Du côté des associations	8
> Saint-Léger Tonic	8
> Us Football	8
> Scène Zen	9
> Les ateliers musicaux	9
> Association Jumelage	10
> Gym émotion	10
> Souffle de vie	11
> Culture et Loisirs	11
> Saint-Léger Western	11
> Usy	12
> Judo Club	13
Vie pratique	14
Carnet	16

Editorial du Maire



Madame, Monsieur, chers amis

Depuis le mois de mars 2020, nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui affecte lourdement notre vie quotidienne. Nos habitudes ont été bouleversées, la convivialité et les rencontres ont quasiment disparu. Les mesures prises par l'Etat modifiant considérablement le fonctionnement de la vie publique et relationnelle, festivités et différentes manifestations ont dû être reportées ou annulées. Mais au moment où j'écris ces lignes, je suis confiant dans l'avenir même si l'embellie qui se profilait semble encore bien fragile. L'investissement des associations, des bénévoles et des services municipaux demeurent et les invitations pour de nouvelles rencontres s'inscrivent sur vos écrans. Profitez-en tout en restant très prudents.

Je sais que cette période a entraîné de nombreuses inquiétudes pour vous-mêmes et vos proches. Mais elle a aussi permis de renforcer les solidarités, de mesurer les liens qui nous unissent et le plaisir de vivre ensemble. Solidarité aussi et exceptionnelle par son ampleur lors de l'événement gravissime que nous avons vécu avec l'assassinat de l'une des nôtres, Stéphanie Monfermé. L'élan de compassion et de générosité du village et de la France entière a soutenu sa famille brisée. Je veux ici témoigner de la mobilisation de tous, des services de l'Etat au plus haut niveau comme de celle de ses plus petits rouages, des proches, des amis de la famille, des personnes de tous horizons. Mais il nous faut maintenant regarder devant nous et reprendre le cours de la vie même si nous n'oublions pas.

Comme vous pouvez le voir dans le village et en lire les détails dans les pages qui suivent, les projets de cette année se sont concrétisés malgré tous les impondérables. Dans le même temps, de nouveaux dossiers ont été étudiés et votés. Le conseil municipal et les employés municipaux ont assuré leurs responsabilités sans faillir et je les en remercie. Le village a vu l'installation de nombreux services après celle de la clinique vétérinaire. De nouveaux spécialistes de la santé ont rejoint ceux dont nous disposons déjà. Bien sûr, nous espérons vivement la venue d'un deuxième médecin et vous pouvez être assurés que nous mettons tout en œuvre. Mais vous en connaissez la difficulté. Aussi nous comptons sur vous tous. Enfin, les efforts conjugués de la Mairie, des enseignants et des parents ont permis le maintien de la sixième classe de notre école malgré la baisse du nombre des élèves. La solidarité a, là aussi, joué pleinement.

Bonne lecture.

Le Maire, Jean-Pierre Ghibaudo



Chemin ensoleillé aux couleurs d'automne à la mare Gautier

POINT SUR LES TRAVAUX EN 2021 ET PROJETS 2022

L'année 2021 nous a permis de reprendre une activité normale en termes d'entretien de notre patrimoine communal bâtiment-voirie et de programmation des projets que nous avons envisagés.

VOIRIE

Le montant des trois derniers contrats triennaux de voirie avait été orienté vers la réhabilitation lourde et qualitative de deux rues importantes du centre du village, la rue de la Harpe et la rue Octave Allaire.



Rue Larridon



Route de Rambouillet



Route de Gambaiseuil

Nous avons axé le contrat en cours sur l'entretien préventif de nos voiries et des opérations ponctuelles de sécurité :

1/ Entretien préventif

- Les routes des Grands Coins, des Petits Coins et de la Mare de la Borne ont été revêtues par un enrobé coulé à froid,
- Un enrobé à chaud a été réalisé sur la rue Larridon,
- Des entretiens ont été faits sur la sente aux Oiseaux, ruelle de la Croix Blanche ainsi qu'au Clos des Potiers et à l'Alisier,
- Le trottoir en stabilisé de la route de Rambouillet a été repris sur la totalité de sa longueur entre le rond-point et le garage en sortie du village.

2/ Opérations de sécurité

- Mise en place d'un plateau surélevé au croisement de la route de Rambouillet et de la rue de la Mare aux Chiens,
- Mise en agglomération sur environ 700 mètres de la route de Gambaiseuil, aménagement du carrefour avec le chemin des Buttes rouges et mise en place de la signalisation verticale et horizontale adaptée (ligne continue en particulier),
- Installation de deux radars pédagogiques route de Rambouillet et route de Gambaiseuil,
- Mise en place de ralentisseurs rue de la Croix Blanche (à la liaison avec la route de Houdan), en haut de la rue de la Harpe et route des Petits Coins.

L'ensemble de ce contrat d'un montant d'environ 350 K€ HT a été subventionné à hauteur de 70% par le département.

Ce contrat devrait permettre également de reprendre le ponceau de la sente aux Oiseaux au-dessus de la Vesgre et ainsi d'améliorer l'écoulement régulier de cette dernière et donc de limiter les risques d'inondation : Nous attendons l'accord de Rambouillet Territoire sur ce projet afin de pouvoir le réaliser.

Concernant les études globales sur les risques d'inondation (GEMAPI) qui nous avaient été promises il y a trois ans, nous sommes toujours dans l'attente de Rambouillet Territoires qui a la compétence dans ce domaine.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- La toiture du presbytère a été refaite et celle des bâtiments communaux de la rue du Rocher devrait débuter en fin d'année,
- Dans le cadre d'un contrat rural subventionné à 70% par la région et le département, d'importants travaux de rénovation seront réalisés en 2022 et 2023, ils sont centrés sur la maison du village, l'école et le beffroi de la Mairie :

1/ Maison du village

- Changement du système de chauffage avec remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur,
- Remplacement des menuiseries extérieures afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment,
- Rénovation des murs, de la scène et des salles de stockage (sécurité incendie)

2/ Ecole

- Réfection de 4 classes, Changement des nombreuses fenêtres de toit,
- Réfection des stores électriques des classes maternelles, Changement des sols et faïences des pièces d'eau,
- Mise aux normes handicapés de l'accès de 2 classes et de la cantine

3/ Beffroi de la Mairie

les travaux de renforcement du clocheton de la Mairie seront réalisés :

- Changement des poteaux en bois, actuellement en très mauvais état et que nous n'avions pas pu intégrer pour des raisons financières dans les précédents travaux de réfection de la Mairie,
- Réfection du carillon.

L'extension initialement prévue de la cantine a été reportée au prochain contrat rural, les effectifs en baisse de l'école ne justifiant pas cet investissement à court terme ; Nous espérons que la politique démographique que nous menons nous permettra de revenir à des effectifs évitant la fermeture de classe qui nous menace et de relancer ce projet déjà très abouti.

Les subventions ont été accordées pour un montant global d'environ 700 K€ HT, les consultations sont en cours, nous devrions pouvoir désigner les entreprises pour le début 2022 et lancer les travaux au premier trimestre.



TRAVAUX DIVERS

- Un parcours de santé sera mis en place autour de la Mare Gautier début 2022,
- Les jeux d'enfant de la cour de l'école maternelle seront changés début 2022,
- Un système de contrôle d'accès aux bâtiments communaux est à l'étude et devrait être mis en place en 2022,
- La dernière phase de la transformation en lampes LED de l'ensemble de notre éclairage public sera achevée fin 2021.

RAPPEL, CE QUE DIT LA LOI SUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

C'est une obligation d'assurer l'entretien de sa partie de trottoir :

- Nettoyage des feuilles mortes et détritiques
- Désherbage
- Dégagement de la neige et du verglas

Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime. Mais le fait que vous ayez la charge de l'entretien du trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper ni de vous réserver la place de stationnement devant votre maison. Et si vous stationnez sur le trottoir, vous risquez d'être verbalisé.



Cérémonie du 11 novembre 2021

La cérémonie du 11 novembre n'ayant pu avoir lieu en 2020 en raison des dispositions sanitaires dues à la pandémie, le conseil municipal voulait donner une ampleur particulière à la cérémonie 2021. Les léodégariens se sont rendus très nombreux à l'invitation de monsieur le Maire devant le monument aux morts. Parmi eux, Monsieur le Préfet des Yvelines avait tenu, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnalités, à honorer St Léger de sa présence :

Madame la Sous-Préfète de Rambouillet, Madame la Conseillère Régionale, Messieurs Pierre-Yves Koppe et Jean-Luc Moutet, Maires adjoints, le Général Philippe Morales, les Colonels Christian Hanotaux, Arnaud Lauga, Gérard Bertinetti, Monsieur le directeur Départemental du SDIS 78, Monsieur le directeur Départemental de la sécurité publique, le Commandant de police Stéphane Rigal, le Lieutenant Thierry Fabre, le Major Christophe Berthet, Monsieur Olivier Malassigné, directeur de l'école.

Nous avons pu noter la participation très appréciée des élèves de l'école Jean Moulin qui ont chanté la Marseillaise sous la direction de Mme Agnès de Chasseval que nous félicitons.



Colonel Christian Hanotaux, Président de l'association des Anciens Combattants et à droite M. Le Préfet des Yvelines



Allocation de M. Le Ministre par Pierre-Yves Koppe



Le corps des Sapeurs pompiers de St Léger



Au centre, Commandant Stéphane Rigal.





Anaïs Monfermé dépose un bouquet devant la plaque apposée sur le monument aux morts en souvenir de sa maman.



Général Philippe Morales

HOMMAGE À STÉPHANIE MONFERMÉ

La cérémonie du 11 novembre étant terminée, je vais maintenant, en mon nom et celui de tous les Léoégariens, rendre un hommage à l'une des nôtres dont le nom vient d'être gravé sur le monument aux morts.

Stéphanie Monfermé. Elle avait 49 ans, elle vivait paisiblement sa vie d'épouse et de mère de famille auprès de son mari, Alain, et de ses deux filles, Élodie 18 ans, Anaïs 15 ans.

Mais sa vie s'est arrêtée là, brutalement, le vendredi 23 avril 2021 dans le commissariat de Police de Rambouillet où elle travaillait. Elle repose maintenant dans notre cimetière, à quelques mètres au-dessus de nous.

Pourquoi a-t-il fallu que tout s'écroule, ce jour-là, pour Stéphanie ?

Par son dévouement et sa gentillesse envers les autres, Stéphanie s'était peu à peu fait une place à sa mesure dans notre village. Éluée présidente de l'association St-Léger-Western, elle avait aussi accepté de faire partie de la commission des affaires scolaires et périscolaires où sa présence s'était révélée utile, soucieuse qu'elle était de l'éducation des enfants.

Mais ce vendredi 23 avril, la folie meurtrière d'un fanatique s'est acharnée sur elle à coups redoublés. Assassinée, alors qu'elle atteignait l'objectif qu'elle et son mari s'étaient fixés : leur réussite familiale et sociale.

A force de travail et de volonté, ils avaient acquis la boulangerie dans laquelle Alain était ouvrier et donnaient par là même un emploi à Élodie. Alain, patron

au fournil, Élodie à ses côtés dans le commerce, leur rêve était atteint. Quelques instants de barbarie ont suffi pour tout briser.....laissant un mari désespéré et deux orphelines qui devront se reconstruire.

Au moment où je prononce ces mots qui relatent le drame d'une famille, ma pensée va aussi vers celui qu'a vécu la famille de Grégory Fosse.

Grégory s'est trouvé là où il n'aurait pas fallu être, au Bataclan, le 13 novembre 2015.

A 28 ans, Grégory est tombé avec de nombreuses autres malheureuses victimes sous les balles de djihadistes déments.

A 6 années d'intervalle, la cérémonie religieuse consacrée à ses funérailles, comme pour Stéphanie, s'est déroulée dans notre église. Les larmes d'une immense tristesse étaient les mêmes pour tous.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a déclaré, à la suite de tous les attentats perpétrés dans notre pays « Nous sommes en guerre ».

Alors, si nous le sommes, prenons exemple sur nos aînés des deux dernières guerres qui se sont battus pour que perdurent les valeurs de la France.

Le Maire, Jean-Pierre Ghibaudo

Sur le chemin de l'école...



Une rentrée scolaire très satisfaisante malgré un contexte sanitaire contraint

Jeudi 2 janvier 2021, 8h50, le portail de l'école ouvre sur une nouvelle année scolaire.

6 classes sont prêtes à accueillir les 129 élèves attendus de la toute petite section de maternelle au CM2.

Après bien des sueurs froides, la 6ème classe a pu être sauvée grâce à l'intervention de Monsieur le Maire et des représentants des parents d'élèves. Le Directeur académique a été sensible aux arguments et Madame Schwander a pu garder son poste.

Ainsi, les 6 enseignants ont préparé, depuis plusieurs jours déjà, leur classe et l'arrivée des élèves après plusieurs semaines de vacances.

Afin d'anticiper au mieux les besoins des enseignants, la Mairie a élaboré un dossier afin d'obtenir le « Label Ecoles Numériques 2020 ». Ce projet, monté conjointement par la Mairie et les enseignants a permis d'investir massivement dans de nouveaux équipements numériques : ordinateurs portables, Raspberry, robots programmables, ...

Cet été a aussi vu les élèves entrer dans l'école avec leurs parents afin d'entretenir le potager. Chaque jardinier a pu repartir avec les fruits et légumes de ce bel espace dédié à l'agro-écologie.

Il faut aussi relever les efforts des agents municipaux qui ont entretenu les locaux et effectué les travaux d'entretien nécessaires.

Nonobstant le protocole sanitaire toujours en vigueur, cette année scolaire 2021-2022 s'annonce sous

les meilleurs auspices grâce à l'investissement remarquable des différents acteurs qui œuvrent dans la lumière ou dans l'ombre à la réussite de tous les élèves de l'école. De nombreux projets animeront encore cette année qui, nous l'espérons, se conclura par un événement festif en juillet 2022.

Toute l'équipe éducative de l'école Jean Moulin souhaite aux élèves, ainsi qu'à leurs parents, une très bonne année scolaire.

O. Malassigné, Directeur de l'école

EN MATERNELLE

PS-GS : 22 élèves avec M^{me} Leclair

PS-MS : 23 élèves avec M^{me} Lambert

EN ÉLÉMENTAIRE

CP : 19 élèves avec M^{me} Shwander

CP-CM1 : 17 élèves avec M^{me} Frugier

CE1 : 24 élèves avec M^{me} Fransen

CE2-CM2 : 23 élèves avec M. Malassigné

UN JARDIN À L'ÉCOLE



Depuis 2020, les enfants de l'école de St Léger ne viennent plus seulement à l'école pour apprendre à lire, écrire et compter, mais aussi pour apprendre à planter, entretenir et récolter !

Grâce au potager pédagogique, ils ont notamment découvert la technique du paillage au BRP (Bois Raméal Fragmenté, qui reproduit la litière forestière) ainsi que les Oyats (céramiques enfouies qui permettent la diffusion lente de l'eau dans la terre). Paillage et Oyats permettent d'anticiper les effets du réchauffement climatique, avec une économie en eau d'environ 70%. Outre les herbes aromatiques procurant des infusions savoureuses, les enfants ont pu déguster tout au long de

Renforcement du numérique scolaire

En matière de gestion municipale, comme pour la plupart des activités humaines aujourd'hui, la disponibilité d'outils numériques adaptés (matériels/logiciels) est dorénavant indispensable : archivage, comptabilité, état civil, relation au citoyen, communication, urbanisme...

L'école ne déroge pas à la règle et c'est pourquoi l'équipe pédagogique présente depuis plusieurs années des besoins croissants dans ce domaine. En effet, l'outil numérique est nécessaire tant pour offrir à nos enfants des apprentissages de qualité que pour assurer la gestion de l'établissement scolaire : activités pédagogiques, production de supports, animation quotidienne des classes, administration de l'école, dématérialisation des livrets scolaires...

La commune est engagée de longue date dans ce domaine et s'attache à mettre à disposition des enseignants et des élèves des outils performants. Elle souhaite aussi maî-



triser les coûts d'investissement et de fonctionnement induits par ces équipements.

Ces derniers mois deux opportunités de subventions (Département et Éducation Nationale) nous ont non seulement permis de renouveler des matériels devenus obsolètes (tableaux numériques et PC achetés en 2009 et 2011), mais aussi d'innover en pro-

posant de nouveaux outils au service des apprentissages, notamment des minis robots programmables (beebot, thymio). La labellisation « école numérique » reçue dans le cadre de ces projets constitue au passage un élément d'attractivité supplémentaire pour notre village.

Mais je souhaite souligner ici l'engagement coordonné de l'équipe municipale et de l'équipe pédagogique qui a permis de déployer au sein de l'école Jean Moulin des outils numériques adaptés mais aussi très sobres (coût d'achat, entretien, consommation d'énergie).

Les « Raspberry pi » constituent par exemple d'excellents postes de tra-

vail élèves pour un coût d'achat de l'ordre du quart de celui d'un poste PC classique ; ou encore l'utilisation généralisée de logiciels libres (Linux, suite libre office, etc.) permet à l'école de disposer gratuitement d'une multitude d'outils performants tout en affranchissant le budget municipal de licences coûteuses et pénibles à gérer. L'usage de tels logiciels a même permis de reconditionner des PC achetés en 2009, sans aucun frais sinon un investissement en temps : ces matériels font le bonheur des petits en classes de maternelle pour des activités de découverte de l'écriture ou du dessin avec clavier et souris.

Chaque classe de l'école Jean Moulin (maternelle et primaire) est ainsi aujourd'hui largement dotée d'outils nécessaires aux apprentissages : postes ensei-

gnants, périphériques utiles, tableaux numériques, dispositifs de projection, postes informatiques élèves. L'école dispose de plus de matériels innovants : mini robots et logiciels de découverte de la programmation. Tout cela a été réalisé dans le cadre de budgets très sobres pour la commune qui gère elle-même l'administration du parc informatique scolaire.

Sur invitation de monsieur Malissigné, monsieur le Maire a visité plusieurs classes le 19 octobre dernier et a pu mesurer à cette occasion les bénéfices de ces équipements pour les élèves et pour les enseignants.

Olivier Guillard, Maire adjoint.

l'année betteraves, radis, courgettes, fraises, haricots, courges, poireaux, tomates, pommes de terre, salades,... Jardin naturel et local par excellence, les plants proviennent tous de la jardinerie de St Léger mais également de nos propres récoltes de graines. L'équipe enseignante, secondée par M. Lorient du PNR de Chevreuse, s'investit à fond dans ce projet grandeur nature, qui réconcilie apprentissage théorique et pratique.

Joanne SCHWANDER, Enseignante à l'école Jean Moulin



Du côté des associations

Grâce à la motivation de la plupart de nos intervenants nous avons pu organiser des cours en vidéo pour les enfants, comme pour les adultes lorsqu'il n'a pas été possible de nous rencontrer. Comme pour toutes les associations, cette dernière saison a été difficile.

Néanmoins les périodes de confinement, ainsi que les restrictions sanitaires ont empêché quelques-uns de nos projets de se réaliser (ex : Gala clôturant habituellement l'année, Portes ouvertes d'une activité...).

Nous avons fait le choix de rembourser les cours que nous n'avons pu assurer à distance et prolonger la saison permettant aux groupes de se retrouver avant les congés estivaux.

Cette saison, malgré un contexte qui manque de perspective, nous avons voulu démarrer sous le signe de l'optimisme et avons ouvert un maximum de cours. SAINT-LEGER TONIC reste motivé et présent pour que vous puissiez, vous ou vos enfants, pratiquer des activités au sein du village.

Il reste de la place dans certains des cours enfants et dans tous les cours adultes.

Vous trouverez la liste complète de nos activités, nos coordonnées et les documents d'inscription sur notre site : <https://saintlegertonic.jimdo.com/>, ou sur le site de la Mairie de Saint Léger, rubrique associations.

Adultes ou enfants, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

N'hésitez pas à nous contacter ainsi que nos professeurs, si vous voulez vous inscrire, même en cours d'année.

Par ailleurs, si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative du village, et nous rejoindre, sachez que le poste de trésorière se libèrera la saison prochaine. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous proposons de nous rejoindre dès maintenant ce qui nous permettra de vous intégrer avec une longue période de recouvrement.

A bientôt.

Le Bureau



- Cours de street Jazz pour enfants venez danser avec Sandrine Lynna, le lundi de 17h à 18h : 6/8 ans le lundi de 18h à 19h : 9/11 ans.

Travail de l'énergie, de la souplesse, de l'expression et d'acrobatie sur des rythmes actuels !

Salle de danse de Saint Léger en Yvelines, Maison du village, Place du Gros Billot. Tél. 06 18 17 28 09

- Ouverture d'un cours de barres au sol pour adultes de 10h30 à 11h30

Saint-Léger Tonic enregistre des demandes pour l'ouverture d'un second cours de barres au sol. Si nous avons assez de personnes intéressées, nous prévoyons d'ouvrir ce cours destiné aux adultes, le jeudi matin de 10h30 à 11h30.

Il reste des places dans nos cours de cardio-training, barres au sol, renforcement musculaire, gym douce, danse, yoga...

L'association vous propose un cours d'essai pour tester l'activité qui vous intéresse.

Consulter notre site pour obtenir de plus amples informations :
www.saintlegertonic.jimdo.com

FOOTBALL-CLUB U.S. SAINT LÉGER, POIGNY, LES BRÉVIAIRES

Le club est à la recherche de joueurs/joueuses âgé(e)s de 12, 13 ou 14 ans !

Si votre enfant est intéressé(e) ou bien si vous avez des connaissances dans les villages voisins qui pourraient l'être, merci de bien vouloir contacter :

- L'entraîneur bénévole du club, Monsieur Jacques Paonessa au 06 80 32 32 51
- Maryline Solari, maman d'un joueur habitant Saint Léger au 06 03 95 92 00

Les entraînements ont lieu le mercredi et le samedi après-midi.

Les matchs ont lieu le samedi après-midi. Il n'y a ni entraînement ni match pendant les vacances scolaires.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage pour accompagner les enfants, aussi bien pour les entraînements que pour les matchs.

L'ambiance du club est familiale, tout en exigeant des enfants le respect des encadrants, des règles et du matériel.

Le club est également doté d'une équipe de 16/17 ans, qui est opérationnelle, mais qui peut accueillir d'autres joueur(euse)s ! Les entraînements de cette équipe ont lieu le soir, deux jours par semaine.

Faites passer le message, venez nombreux et nombreuses !

L'équipe du club de football



La joyeuse Compagnie Scène Zen



SCENE ZEN

La compagnie SCÈNE ZEN vous propose dans la Salle annexe à Saint Léger des ateliers Théâtre pour enfants dès 8 ans.

Professeur : Alice Létumier
le Mercredi de 10h30 à 11h30

Initiation au jeu théâtral et découverte du jeu à plusieurs. Approche du jeu en s'amusant par l'improvisation et l'interprétation de textes adaptés à l'âge et à la personnalité de chacun.

Plus d'informations au 06 08 52 80 45



ÇA S'EST PASSÉ !

Le 27 novembre à 15h15, avec « **Après le brame** », notre nouvelle pièce, nous faisons partie de la programmation du CODATYV « Vingt ans d'amour » au théâtre Le Prisme à Élancourt



ÇA S'EST PASSÉ !

Le 12 décembre à 16h, Maison du village, présentation de « Magies de Noël », un spectacle pour petits et grands, avec la participation d'autres associations de Saint-Léger.

LES ATELIERS MUSICAUX



« **Sans la musique, la vie serait une erreur** » selon Nietzsche. C'est pourquoi, l'école de musique Les Ateliers Musicaux vous accompagne depuis plus de 15 ans à la découverte des rythmes, des harmonies, des accords et des instruments mais aussi des émotions et du partage ! De l'éveil musical jusqu'au cours d'experts, nos professeurs se mettent en quatre pour vous accompagner et vous faire progresser dans le plaisir d'un apprentissage sans cesse renouvelé. Si les deux dernières saisons ont été perturbées par la pandémie, la nouvelle saison qui vient de commencer s'annonce bien plus sereine ! Ainsi, nous avons pu reprendre les cours en présentiel et nous espérons pouvoir organiser à nouveau notre stage d'ateliers avec une quinzaine d'élèves au mois de février durant les vacances scolaires. Les autres événements de la saison : **la soirée concert avec les groupes des élèves le 9 avril 2022 et notre GRAND CONCERT de fin d'année qui se déroulera le dimanche 12 juin 2022**. Si votre fibre mélomane se met à vibrer à la lecture de ces lignes, un seul remède : contactez nous ou consultez notre site internet pour en savoir plus.

• www.lesateliersmusicaux.com • Tél. 06 81 24 72 87 •



Association St-Léger-Jumelage

Comme pour tout le monde, l'année qui vient de s'écouler a été difficile pour l'Association Saint-Léger Jumelage. Elle l'a été d'autant que deux de ses piliers, Jean-Pierre Le Marc et Virginie

Quinet, ont déménagé et sont partis vivre sous d'autres cieux. Un grand merci à eux pour ces longues années de fidélité active. Mais ne nous lamentons pas : Saint Léger ne se quitte pas complètement, nous savons que nous pourrons compter sur leur présence chaque fois qu'un évènement important sera organisé !

Pas de voyage à Turners Hill, donc, ni de réception de nos amis de Marliana. Espérons que nous pourrons reprendre le cycle dès l'an prochain, avec un séjour en Angleterre au printemps (date à déterminer) et une réception des Italiens, en principe début Septembre 2022.

En ce qui concerne les quelques évènements que nous avons pu organiser (dans le respect des mesures sanitaires), notons :

- la 4ème Balade Gourmande qui a réuni 110 participants, Dimanche 12 Septembre, tous heureux de pouvoir se retrouver dans les rues de notre village et les sentiers de notre belle forêt ;
- la réception d'une dizaine d'Italiens, Jeudi 7 Octobre. Ceux-ci ont profité d'une visite des plages du débarquement pour nous rendre visite. Nous les avons surpris quand nous leur avons proposé de souffler les 15 bougies de notre jumelage, l'acte ayant été signé le 7 octobre 2006 ;

Pour tous renseignements sur l'association Saint-Léger-Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90

- la projection d'un film italien, « C'eravamo tanto amati », dans la Salle du Conseil de la Mairie, pour un petit public de cinéphiles, lesquels ont, comme d'habitude, beaucoup apprécié (le film, bien sûr, mais aussi les « Tiramisù » au Citron de Christine, et au chocolat de Marie-Claude!)

A très bientôt, en espérant reprendre des activités normales.

Marie-Claude Vérardo



On ne fait pas que marcher à la balade gourmande...

GYM EMOTION

Donatella PATANE (animatrice sportive) vous apporte cette année encore du bien-être à Saint Léger-en-Yvelines en alternant ses cours de Pilates, gym, cardio et stretching. Son but est de rééquilibrer les muscles du corps et améliorer votre capital santé. Les séances sont diversifiées et personnalisées chaque semaine. Dans une ambiance bienveillante et chaleureuse, chaque individu retrouve l'effort et l'équilibre du corps et de l'esprit.

La bonne humeur et le professionnalisme des cours permettent à chacun de se fixer des objectifs atteignables.

Samedi 10h45 – 12h15

Contact Donatella PATANE

Tél : 06 07 65 02 77



Pilates



CARDIO
CAF



Stretching



SOUFFLE DE VIE

Pratiquer l'éveil du corps et de l'esprit durant les stages Yin Qi Gong.

Stages hiver et printemps de pratiques d'éveil du corps et de l'esprit (Dao Yin Qi Gong) de l'association "Souffle de vie 78". Ces pratiques sont issues de la voie de guérison du tigre céleste et restituent le savoir des médecines anciennes de l'Ayurvéda indien et du Taoïsme chinois. La guérison comme la longue vie n'est que la conséquence de la transformation de l'être vers sa réalisation spirituelle.



Culture et loisirs

L'association Culture et Loisirs proposent deux activités pour les tout petits dès le mois de septembre 2021 :

- **Les rencontres mamans-bébés** dans la Maison du Village, pour échanger dans la convivialité pendant que les petits s'amuse, tous les jeudis de 9h30 à 11h30.

Renseignements au 06 73 14 90 06

- **L'atelier "les petites mains"** qui se déroulent à l'annexe, salle jouxtant la mairie, pour les enfants de 18 mois à 3 ans, un mardi sur deux de 9h30 à 10h30.

Renseignements au 06 89 15 41 61



Stéphanie qui fut notre Présidente est toujours présente parmi nous.

**À PARTIR DE 19H
TOUS LES MERCREDIS À
LA MAISON DU VILLAGE, PLACE DU GROS BILLOT**

**3 COURS GRATUITS AFIN DE VOUS PERMETTRE DE
VOUS INITIER AVANT TOUTE DÉCISION**

**VOUS SOUHAITEZ DANSER DANS UNE ATMOSPHÈRE TRÈS
CONVIVIALE ? VOUS ÊTES SEUL(E) OU EN COUPLE ?**

**VENEZ APPRENDRE LA DANSE COUNTRY OU DANSE EN LIGNE
SUR DES AIRS DE MUSIQUE AMERICAINE, IRLANDAISE ET
PARFOIS NON COUNTRY.**

**SAINT LÉGER WESTERN CRÉÉE EN JUIN 2008 RÉPOND À VOTRE
ATTENTE.**

*Vous n'avez besoin pour nous rejoindre que
de votre sourire, nous ferons le reste*

slywestern@aol.com - www.slywestern.fr
Contacts : Béatrice 06 45 75 66 35 - Christian 06 14 86 11 85

Union Sportive des Yvelines – Tennis Club

La section Tennis de l'USY (Union Sportive des Yvelines) est organisée en fonction de ces trois axes :

1. Un club formateur

La section Tennis de l'USY se veut un club formateur à tous niveaux, de l'initiation des plus jeunes avec le Baby Tennis dès 3 ans, aux adultes. Des cours de perfectionnement pour tous et une préparation à la compétition sont disponibles. Les cours sont dispensés les mardis après-midi, mercredis, vendredis soir, samedis et dimanches matin. Les horaires s'adaptent au mieux entre les possibilités du club et les souhaits de chacun. Durant la pandémie, nous avons ouvert de nouveaux créneaux le Dimanche matin pour les joueurs débutants. Vu le franc succès rencontré sur ce créneau, nous avons décidé de le maintenir. L'accès au COIE (salle omnisport du Perray en Yvelines) permet d'assurer certains cours toute l'année. Le 14 octobre, l'USY a réussi à obtenir de nouveaux créneaux les mercredis et les dimanches. Nous en sommes très heureux car nous pourrions assurer nos cours durant la période hivernale pour les jeunes.

L'USY est également très heureux d'accueillir 3 nouveaux professeurs. Guillaume CHIOMENTO, notre professeur principal, assure les cours de notre club avec une grande motivation et beaucoup d'enthousiasme. Guillaume est appuyé par Axelle et Pierre-Emmanuel. Ils se partagent l'entraînement de nos équipes féminines et masculines et assurent à tour de rôle le créneau du dimanche matin.

2. Un club loisir

La section se veut **amicale et conviviale**. Le tennis loisir y a donc toute sa place. Chacun, quel que soit son âge ou son niveau, peut pratiquer son sport favori, entre "copains". Des animations (Tournois de Doubles, Tournois Open, Jeunes et Vétérans, soirées diverses, rendez-vous du tennis en période de congés scolaires) sont organisées tout au long de l'année. Nous partageons tous les mêmes valeurs **RESPECT, CONVIVIALITE et HUMILITE**.

3. Un club compétition

La compétition est le moteur de ceux qui veulent se transcender. Le club met tout en œuvre pour faciliter cette **pratique de la compétition**, condition nécessaire pour conserver dans ses effectifs les meilleurs éléments. Chaque année, une **équipe masculine et féminine** participe aux différents championnats départementaux, régionaux ou nationaux. Pour préparer ces compétitions, les joueurs et joueuses suivent des entraînements collectifs. Les résultats, pour certaines, atteignent l'excellence. Pour preuve, l'équipe féminine +45 est en division Excellente, la plus haute division. L'USY est très fière de cette équipe qui a fêté ses 20 ans en 2020.



Les Installations

Notre infrastructure installée dans un cadre exceptionnel nous permet la pratique du tennis en immersion avec la nature. Nous disposons d'un club House et de 3 terrains : 2 terrains en terre battue synthétiques et 1 terrain en béton poreux. Le club a également accès à une salle couverte au Perray en Yvelines. (2 terrains).

L'installation de serrures à code permet la réservation horaire des terrains. Elle est gratuite pour nos adhérents et payantes pour les extérieurs (15€/heure terrains en terre battue synthétique et 10 €/heure terrain béton poreux). Cette nouvelle source de revenus nous permet de pérenniser le club.

Le club House est un endroit de convivialité et de rafraîchissement lors des entraînements ou des compétitions.

L'inauguration de nos terrains a eu lieu en juin dernier. Nous remercions tout particulièrement le Département, le Comité des Yvelines et la Municipalité pour leurs aides financières. L'inauguration a été l'occasion de voir jouer Antoine GHIBAUDO et Victor HOUVRARD lors d'un match d'exhibition en présence de Jean-Pierre GHIBAUDO (notre maire), Francis EVEILLARD (président du comité de tennis des Yvelines) et Laurence THOMAZO (Directrice et conseillère en développement à la ligue des Yveline). Aurore BERGÉ (Députée des Yvelines) indisponible à cette date est venue voir nos installations en juillet.

Pour finir, nous remercions chaleureusement tous nos adhérents pour leur patience et leur compréhension lors de la période du Covid 19. Nous avons fait notre maximum pour nous adapter à cette situation hors du commun. Les cours ont été déplacés pour s'adapter au couvre-feu. En 2020, l'USY a pu ainsi assurer tous ses cours et rendre le service que le club devait à ses adhérents.



Le Bureau : Marc BONIN (Président), Cédric SARLANGE (Trésorier), Pierre DIOT SPITZ (Président section pétanque), Claire BONIN (Secrétaire), Céline HANQUEZ (Responsable événements)

AUX DERNIÈRES NOUVELLES

L'union sportive des Yvelines, club de Tennis de saint Léger vous informe que nous avons encore des places pour des cours de Tennis pour :

- **Enfants de 6/7 ans**, le Mercredi
11h30-13h : 262 €

Nous ouvrons également un nouveau créneau pour les Baby Tennis :

- **Enfants de 4/5 ans**, le Mercredi
13h00-13h45 : 162 €

Il reste également des places sur les créneaux adultes du Dimanche matin :

- **Adultes confirmés**, 9h30-11h00 :
371 €
- **Adultes en reprises ou débutants**,
11h00-12h00 : 271 €

Sur ces créneaux, vous pouvez venir faire un test d'essai avant de vous inscrire.

N'hésitez pas à contacter notre professeur Guillaume Chiomento si vous êtes intéressés ou pour toutes autres questions : Tél. 06 30 76 73 58.

RAPPEL : Notre club est affilié au **PASS+** (aide financière accordée aux jeunes, de leur entrée en 6ème à leur majorité). nous sommes enregistrés sous la dénomination "UNION SPORTIVE DES YVELINES", vous trouverez plus d'informations sur le site suivant : <https://www.yvelines.fr/jeunesse/dispositifs-jeunes/le-pass-hauts-de-seine-yvelines-la-carte-des-jeunes/>

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez consulter notre site :

www.usysaintleger.fr

Vous pouvez vous inscrire ou inscrire vos enfants, en déposant un dossier complet sous enveloppe fermée, à l'attention de l'USY, dans la boîte à lettre de la Mairie ou en donnant le dossier au professeur.

Courriel : usy@free.fr



De gauche à droite au premier plan : Marc Bonin ; Aurore Bergé, Députée ;
Andrée Maresq, Maire adjoint ; Anne-Sophie Ronceret, Attachée parlementaire ;
Colette Jeannin et Claire Bonin



JUDO CLUB



Nous avons espéré la saison 2020 unique en son genre mais la suivante s'est avérée

assez similaire, l'effet surprise en moins ! Une saison bien chaotique avec des suspensions d'activité, des reprises pour certains, dans des conditions souvent difficiles et surtout inadaptées à la pratique de notre sport... Comment ne pas sourire à l'évocation du « judo sans contact »... et pourtant, grâce à une bonne faculté d'adaptation de Martial et des judokas, cela a été possible.

Nous avons tenté durant cette succession de suspensions et de reprises de maintenir le lien autant que possible et nous avons proposé, comme la saison passée, un stage gratuit fin août, afin de préparer la rentrée mais surtout de se retrouver et de redécouvrir des sensations oubliées. Ce stage a également permis à quelques nouveaux de découvrir cette discipline et de nous rejoindre pour une nouvelle saison.

Nous sommes évidemment, tous très heureux que petits et grands aient pu retrouver le chemin du tatami avec encore quelques mesures indispensables comme l'obligation du PASS SANITAIRE à partir de 12 ans et 2 mois. Nous espérons vivre tous ensemble une nouvelle saison la plus proche de la normale possible avec des entraînements, des stages, des interclubs pour les plus jeunes, des passages de grades et des compétitions fédérales pour tous nos benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors. A ce propos, la saison a bien commencé avec un joli passage de relais entre Laura Fontenette, championne des Yvelines seniors pendant plus de 10 ans et sa fille Lana en ce début octobre dans la même catégorie. Et toutes nos félicitations à Lana qui en a profité pour valider sa ceinture noire !

Nous tenons à remercier tous nos adhérents d'avoir poursuivi l'aventure judo ou préparation physique à nos côtés malgré toutes les incertitudes liées à la situation sanitaire. Je le répète et ne le répèterai jamais assez, un Club n'est rien sans son entraîneur, ses bénévoles, ses soutiens financiers (municipalité et département) et surtout ses adhérents. Sans eux, sans vous, le Club n'existe plus.

Très bonne saison à tous. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Coralie Séné



LÉODÉGARIENS, CHAUFFONS NOUS EN PAYANT MOINS ! FIOUL DOMESTIQUE : L'ACHAT GROUPÉ

La Mairie vous propose de grouper vos commandes de fioul avec celles de la commune afin d'obtenir un tarif plus avantageux, négocié auprès des distributeurs, en fonction du volume à livrer. La livraison a lieu deux fois par an, en janvier et en juillet et est fixée selon un jour déterminé 3 à 4 jours à l'avance.

Le règlement est effectué individuellement auprès du distributeur à la livraison.

Si vous souhaitez adhérer à cette offre, nous vous invitons à envoyer un courriel en précisant vos coordonnées et l'estimation du volume de fioul souhaité en juillet et en février avant le 15 janvier 2022 à com@st-leger.fr

RSL AUTOMOBILES

Notre station de lavage automobile AUTOMATIQUE est opérationnelle !

Ses rouleaux en mousse ne rayent pas la carrosserie. Nous avons 5 programmes à proposer (4, 6, 9, 12 et 16 €)

Elle accepte le règlement en espèces et par carte bancaire avec ou sans contact.

Cette station sera comme l'autre (nettoyeur haute pression) accessible 24h/24h.

dans les semaines à venir, notre station essence sera également accessible 24h/24h.

RENAULT ST LEGER - RSL Automobiles
60 route de Rambouillet - 78610 Saint Léger en Yvelines
T. 01 34 86 36 17



Pour fêter ses 3 ans, LE RESTAURANT LA CASA S'AGRANDIT !



Venez découvrir " la Casa Boutique" :
Epicerie fine (*Vins Italiens, Charcuterie, Fromages, Antipasti, produits autour de la Truffe, Panettone, ...*)

vous accueille du Mardi au Samedi :
11h00 - 14h30 / 18h00 - 19h30

3 rue de la Mairie - 78610 Saint-Léger-En-Yvelines

Boutique : 09 73 88 20 81

Restaurant : 01 75 25 33 31

lacasa.saintleger@gmail.com



La commune de saint Léger en yvelines a adhéré au **dispositif Pass+** proposé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, dans le cadre de sa politique en faveur

de la jeunesse. Ces deux départements proposent **une offre de services numériques sous la forme d'une carte jeune multi-services.**

Les bénéficiaires sont les jeunes ayant l'âge d'entrer en sixième jusqu'à la majorité (soit de **11 à 18 ans**) accueillis dans un établissement scolaire ou domiciliés dans ces deux départements. Il permet aux bénéficiaires de :

- disposer d'une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture s'élevant à 100 euros pour les élèves boursiers et 80 euros pour les non boursiers,
- bénéficier d'offres ponctuelles de réductions.

Vous pouvez désormais utiliser l'aide financière pour adhérer à la bibliothèque de Saint-Léger en Yvelines.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores



Pour information et rappel aux habitants, en application de l'arrêté préfectoral n° 08-038 du 25 mars 2008, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, soufflettes, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins en dehors de ces heures.

illiwap
L'appli qui change la ville



SUIVRE LES ALERTES SUR SAINT LÉGER EN DIRECT AVEC ILLIWAP

Dès à présent, la commune de Saint Léger en yvelines propose un service de messagerie par l'intermédiaire de **l'application Illiwap pour téléphone mobile, destiné à avertir ponctuellement et rapidement les léodégariens.**

En téléchargeant cette application, vous avez la possibilité d'être prévenu directement sur votre téléphone (type Android ou Iphone) en cas d'incidents, de coupures d'électricité, d'eau ou alertes météo...

Précisons que cette solution est entièrement gratuite pour l'utilisateur, en respectant la vie privée :

- aucune inscription
- pas de collecte de données personnelles
- aucune publicité

Comment vous abonner à ce service :

- Télécharger ILLIWAP sur votre Google Play (Android) ou sur votre App Store (IOS)
- Entrer manuellement dans la barre de recherche de l'application : Mairie de Saint Léger en yvelines
- Cliquer sur le bouton SUIVRE pour recevoir les informations.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

LE COMPOST

Il peut se faire d'une manière rustique dans un coin du jardin. Le Sictom met gracieusement à disposition des habitants de Saint-Léger un ou deux bacs à compost, ils sont à demander en mairie.

BORNES ET BENNES À SAINT LÉGER

L'accès au site de déchets végétaux est soumis à présentation d'une carte délivrée en mairie. Vous pouvez porter les tontes de pelouse, les petites tailles de haies végétales ou d'arbustes, les déchets de légumes, les feuilles aux bornes et bennes d'apport volontaire.

Le site, situé Route de Rambouillet est ouvert:

- le samedi de 9 h à 12 h
- le lundi de 9 h à 12 h

COLLECTE PAR LES SERVICES MUNICIPAUX LE LUNDI MATIN.

Les sacs prévus à cet effet sont à déposer sur le trottoir le dimanche soir ou le lundi matin. Les déchets doivent être mis uniquement dans des sacs papiers spéciaux vendus en Mairie.

L'APPORT EN DÉCHÈTERIES

Vous pouvez apporter vos déchets végétaux dans les déchèteries dont la liste et les horaires d'ouverture sont publiés sur le site du sictom ici : <http://www.sictomregionrambouillet.com/index.php/les-decheteries/liste-des-decheteries>



Installation d'une praticienne
**EN NUTRITHÉRAPIE
& EN ACUPUNCTURE** par
infrarouge à la maison
paramédicale
"Les Bruyères pourpres"
2 route de Gambaiseuil

Florence Boutet, tous les mardis
Tél. 07 78 81 46 18
bienetreflo@gmail.com

Naissances 2020-2021

le carnet

- Baudouin Sacha le 2/10/2020
- Mallet Lhiam le 22/11/2020
- Mallet Eden le 22/11/2020
- Bonnaud Mathis le 23/11/2020
- Gooris Bazin, Norah le 05/01/2021
- Hofman Joséphine le 10/01/2021
- Béziers La Fosse Eléa le 30/01/2021
- Vernaudeau Léo le 28/02/2021
- Maeght Monteiro James le 01/03/2021
- Capela Ismaël le 01/04/2021
- Vernay Nina le 04/04/2021
- Toudic Mahé le 19/04/2021
- Marques Moreira Vitoria le 26/08/2021
- Weiland Mia le 28/09/2021
- Thierry Cléo le 29/09/2021
- Frazionari Capucine le 03/10/2021

Mariages 2020-2021

- Toudic Nicolas & Hosemans-Levêque Charlène le 11/12/2020
- Zibi Raphaël & Zalman Sanda le 29/04/2021
- Bouet Dominique & Chagnault Séverine le 22/05/2021
- Lhoste Léo & Detruit Pauline le 26/06/2021
- Serginsky Nicolas & Guillou Camille le 02/07/2021
- Katic Christophe & Mondy Elodie le 10/07/2021
- Le Pape Benjamin & Scognamillo Eloïse le 23/07/2021
- Lacau Olivier & Piotrosky Sonia le 28/08/2021
- Cousin Christophe & Roulet Sylviane le 18/09/2021

Décès 2020-2021

- Gonçalves Senra Maria, épouse Fernandes Dos Santos le 04/11/2020, 57 ans
- Hodé Odette, épouse Friard le 21/01/2021, 96 ans
- Lacassagne Jean le 22/01/2021, 90 ans
- Protat Michel, le 12/02/2021, 85 ans
- Wilhem Sylviane, épouse Masson le 24/03/2021, 68 ans
- Lapeyre André, le 24/03/2021, 78 ans
- Berthelot Jérôme, le 24/03/2021, 55 ans
- Maignan Sylvine, épouse Delaunay le 30/03/2021, 68 ans
- Jakobik Genowefa, épouse Romanec le 07/04/2021, 96 ans
- Gautier Stéphanie, épouse Monfermé le 23/04/2021, 49 ans
- Ropars Roger, le 16/05/2021, 84 ans
- Ravenet Alain, le 01/08/2021, 63 ans
- Play Gérard, le 22/09/2021, 64 ans
- Bovet Philippe, le 19/10/2021, 86 ans

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



Directeur de publication :

Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de St-Léger en Yvelines



Création et Impression : Imprimerie INOV - Groupe Offset Eclair
01 30 59 54 15 - pao@imprimerie-inov.com



PENSEZ À VOUS INSCRIRE AUX NOUVELLES SUR LE SITE WEB DE LA COMMUNE !

Les léodégariens ont la possibilité de s'inscrire aux lettres d'informations en renseignant directement leur adresse mail sur le site web de la commune. Deux lettres d'information sont proposées : **la lettre ponctuelle** est diffusée lorsqu'une information particulière concernant le village justifie sa diffusion (urgence, alerte, trafic, relais de messages associatifs...), **la lettre d'information périodique** (environ tous les quinze jours) communique les dernières actualités ainsi que l'agenda des événements associatifs et municipaux prévus dans les semaines suivant sa diffusion. *Il est aussi possible de se désinscrire à tout moment.*
<https://www.saint-leger-en-yvelines.fr/inscrivez-vous-aux-nouvelles.html>



Inscriptions scolaires : rentrée 2022/2023

Afin de prévoir les effectifs de l'école maternelle pour la prochaine rentrée, nous vous demandons d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Votre enfant aura 2 ans et 6 mois au jour de la rentrée ?
Vous devez vous présenter dès maintenant en Mairie, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Il n'y a pas de rentrée en cours d'année, hormis pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune une fois la rentrée effectuée.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi, jeudi, samedi : 9h-12h